



DEMANDE DE CARTE DE GUIDE - CONFÉRENCIER

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Formulaire de demande de carte de guide-conférencier joint, dûment complété, daté et signé
- lettre de demande énonçant, le cas échéant, les « mentions particulières » devant figurer sur la carte
- copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité recto/verso) ou passeport
- photographie d'identité récente (format 3,5 x 4,5 cm)
- copie du diplôme de licence professionnelle de guide-conferencier ou du diplôme conférant le grade de master
- pour les personnes titulaires d'un diplôme conférant le grade de master :
 - * soit l'annexe descriptive au diplôme ou l'attestation mentionnant la validation des trois unités d'enseignement précitées
 - * soit tout document justifiant d'une expérience professionnelle (attestation d'employeur, contrat de travail, ...) d'un an cumulé au cours des cinq dernières années dans la médiation orale des patrimoines, et tout document justifiant du niveau C1 du cadre européen comun de référence pour les langues dans une langue vivante étrangère, une langue régionale de France ou la langue des signes française (certificat de compétence, TOEIC, TOEFL)
- pour les ressortissants français ou d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat faisant partie de l'accord sur l'Espace économique :
 - * soit une copie du diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de l'activité à titre professionnel dans un etat de l'U.E. qui règlemente l'accès ou l'exercice de la profession
 - * soit une copie d'un titre de formation obtenu dans l'État membre d'origine sanctionnant une formation règlementée et visant spécifiquement l'exercice de cette profession.